

Efficiencia de la gestión de l'entretien et du maintien des chaussées avant des réfections majeures

La Ville de Montréal (la Ville) est dotée d'un vaste parc d'infrastructures routières dont l'une des principales composantes est la chaussée. Celle-ci nécessite des investissements majeurs pour assurer un entretien régulier et un maintien adéquat en vue d'optimiser sa durée de vie.

Bien que composée de **19** arrondissements, la Ville a **1** seule personnalité juridique.

Il est donc de sa responsabilité d'exercer une saine gestion de ses infrastructures et notamment de fournir un état satisfaisant des chaussées sur l'ensemble de son territoire.

Pourquoi faire cet audit ?

Assurer un niveau satisfaisant des chaussées exige des investissements significatifs. Au cours des dernières années, une amélioration de l'état des chaussées artérielles est observée, contrairement au réseau local dont l'état global des chaussées est plus dégradé.

Pour autant, les inquiétudes des citoyennes et citoyens relatives à l'entretien du réseau routier **soulèvent des questions sur l'efficience et la suffisance des interventions d'entretien et de maintien** réalisées sur les chaussées de la Ville, et ce, pour éviter au maximum des situations pouvant occasionner des bris de véhicules et avoir un impact sur la sécurité des usagers et usagères dans leurs déplacements.

Les principaux constats

- Système de gestion des actifs de chaussées incomplet et non intégré.
- Gestion cloisonnée de l'entretien des rues locales et artérielles.
- Encadrement et interventions de maintien des chaussées insuffisants.
- Reddition de comptes insuffisante pour un pilotage adéquat de la gestion de l'entretien et du maintien des chaussées.

Ce qu'en conclut le Bureau du vérificateur général

La Ville ne s'est pas dotée d'un système de gestion des actifs applicable à ses chaussées, suffisamment robuste pour garantir un entretien et un maintien approprié de toutes les chaussées locales et artérielles.

Bien qu'imputables, le conseil municipal et les conseils d'arrondissement ne sont pas suffisamment impliqués dans une gestion structurée des actifs de chaussées.

Nos recommandations aux unités d'affaires sont présentées dans les pages suivantes.
Ces unités d'affaires ont eu l'opportunité de donner leur accord.

